



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 16407

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'intérêt que présente la réflexion de la Cour des comptes tendant à la réforme des instruments et des services du ministère de la culture dédiés à la conduite des grands chantiers, notamment par la mise en place d'un document d'orientation pluriannuel à l'échelle du ministère et de ses établissements publics afin d'asseoir la programmation des différents chantiers dans un cadre cohérent. Aussi, il la prie de bien vouloir lui faire part de son avis sur cette problématique et de lui indiquer les mesures qu'elle compte prendre en ce sens.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication attache un intérêt particulier aux voies d'amélioration dans la conduite des grands projets ministériels. Dans ce cadre, le ministère s'est engagé dans sa réponse à la Cour des Comptes à conforter le pilotage des projets immobiliers. La création d'une commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) a été proposée pour répondre à cet objectif. L'intérêt de la création de cette commission et la définition de ses grands principes de fonctionnement ont été validés le 28 mai 2009. La CMPI doit en effet constituer un outil de cohérence permettant de valider les étapes clefs des grands projets dont le coût et l'impact se démarquent dans la programmation d'ensemble, et de suivre la soutenabilité de l'ensemble de la programmation des investissements immobiliers financés par le ministère. L'arrêté portant création de la CMPI a été signé le 13 janvier 2010 et une première réunion de la commission s'est tenue en mai 2010.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16407

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1084

Réponse publiée le : 3 août 2010, page 8528